



## L'actu du PETR # 3 - Février 2021



### Recensement de projets en vue d'une **enveloppe complémentaire LEADER 2021-2023**

Afin de financer les années de transition 2021-2022 du programme LEADER, l'enveloppe régionale pour la partie ex-Midi-pyrénéen va être **abondée de 15.1 M€** pour couvrir les besoins de financement des projets.

Dans ce cadre, le GAL Centre Ouest Aveyron doit déposer une **candidature d'ici le 8 mars pour solliciter une dotation complémentaire pour notre territoire.**

**Afin de calibrer au mieux notre demande d'enveloppe supplémentaire, n'hésitez pas à nous faire remonter vos projets.**

#### Conditions à respecter:

- S'inscrire dans les fondamentaux du programme : innovation, coopération et gouvernance partagée
- S'assurer que le projet s'inscrit bien dans la stratégie du programme LEADER téléchargeable sur le lien : <https://drive.google.com/file/d/1IIPcyCli-xJ83hiNL3EJzRrHg1znZhPN/view?usp=sharing>
- Faire parti des bénéficiaires éligibles au programme : collectivités et leurs groupements, entreprises, associations, consulaires, structures coopératives ...
- Ne pas avoir démarré le projet avant le dépôt de la demande et être en mesure de le démarrer rapidement
- Avoir impérativement terminé le projet avant décembre 2023

Contactez le PETR pour plus d'informations



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}  
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur PETR.

[Se désinscrire](#)



© 2021 PETR